

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

DECISION DE LA PRÉSIDENTE n°2024-143
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :

Marché de travaux n°2023-10 – Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Pierrefort
Avenant – Lot 2 Gros Œuvre

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la délibération n°2023-186 en date du 3 juillet 2023 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire communautaire des marchés de travaux ;

Considérant que des travaux supplémentaires de fondation sont indispensables à la bonne finition du marché ;

Vu le devis proposé par l'entreprise SARL Entreprise SALESSE – 6, Allées des Tilleuls 15230 Pierrefort - pour un montant de 10 170 € HT soit 12 204 € TTC ;

Vu l'avis favorable de la commission des marchés en date du 14 mars 2024 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer un devis pour des travaux supplémentaires avec l'entreprise ci-dessous :

- SARL Entreprise SALESSE pour un montant de 10 170 € HT soit 12 204 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général 2024 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 21 mars 2024

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 25 MARS 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le 25 MARS 2024

25 MARS 2024
Date de réception en préfecture
015-20066660-20240321-DEC2024-143-AU
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

Maitre d'Ouvrage :

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Projet :

Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

15230 PIERREFORT

**AVENANT N°1
AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

Lot 2 Gros œuvre

ENTRE :

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Représentée par Madame C. CHARRIAUD, Présidente de Saint-Flour Communauté

d'une part,

ET

SARL SALESSE

3 Allée des Tilleuls 15230 PIERREFORT

d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240321-Avenant-AU
Date de télétransmission : 26/03/2024
Date de réception préfecture : 26/03/2024

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet des travaux supplémentaires : Supplément de béton pour fondations.

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT :

L'article 5 du marché initial est modifié pour tenir compte de ces travaux supplémentaires suivant devis n°MSPPIER3 du 28 Novembre 2023.

Montant de l'Avenant :

	HT	TVA 20 %	TTC
Avenant n°1	10 170,00 €	2 034,00 €	12 204,00 €
TOTAL	10 170,00 €	2 034,00 €	12 204,00 €

Le montant fixé à l'article 2 du marché est porté de :

	HT	TVA 20 %	TTC
Marché initial	122 283,53 €	24 456,71 €	146 740,24 €
Avenant n°1	10 170,00 €	2 034,00 €	12 204,00 €
TOTAL	132 453,53 €	26 490,71 €	158 944,24 €

ARTICLE 3 : DELAIS :

Les délais restent inchangés.

ARTICLE 4 : CLAUSES PARTICULIERES :

Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original

Fait à Saint-Flour le

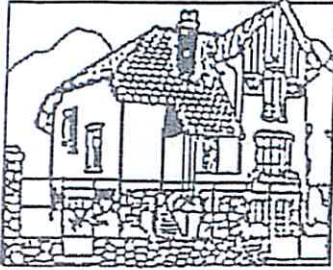
Madame Céline CHARRIAUD

SARL SALESSE,



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240321-Avenant-AU
Date de télétransmission : 26/03/2024
Date de réception préfecture : 26/03/2024

MAÇONNERIE - BETON ARMÉ - T.P. & ENDUITS



SARL Entreprise SALESSE
6, Allée des Tilleuls • 15230 PIERREFORT

Téléphone : 04.71.23.39.48

Portable : 06.88.23.51.88

TVA intracom : FR81343192134

Email : daniel.salesse@wanadoo.fr

sarl.salesse@orange.fr



n° E-E49468
Qualif n° 2111-2132 \ ITE 112

Devis n° MSPPIER3

PIERREFORT, le 28/11/2023

Adresse des travaux :
MSP PIERREFORT 15230 PIERREFORT

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'Entreprises
Z.A Rozier-Coren
15100 SAINT-FLOUR

Objet :

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - 15230 PIERREFORT : LOT n° 02 : GROS OEUVRE : SUPPLEMENT BETON

N°	Désignation	U.	Quantité	P.U.	Montant H.T.	TVA
1	GROS BETON FONDATION :	M3	42,000	160,00	6 720,00	20%
2	- C16	M3	15,000	160,00	2 400,00	20%
3	- 25/30	M3	6,000	175,00	1 050,00	20%

Total H.T.	10 170,00 €
T.V.A. 20%	2 034,00 €
Total T.T.C.	12 204,00 €

TVA acquittée au débit

*Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.*

Conditions Générales de Vente :

- Ce devis gratuit est valable 1 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.
- Toutes mentions manuscrites en dehors des signatures sont strictement interdites sur le devis sous peine de nullité du contrat.

Conditions de paiement :

- Totalité selon facture globale

Pour acceptation, prière de nous retourner :

- 1 double de notre devis daté et signé

Pour l'Entreprise :	Pour le Client :
Signature et cachet : SARL SALESSE Entreprise de Maçonnerie, T.P. & Enduits 6 allée des Tilleuls - 15230 PIERREFORT TÉL: 04 71 23 39 48 - 06 88 23 51 88 N° SIRET : 34319213400017 - APE : 4120B	Date : Signature : précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de AXA Assurances - M. Laurent GLANDIÈRES - 7, Avenue Georges Pompidou - 15230 PIERREFORT - Tél. 04.71.23.32.93, valable en France métropolitaine

Pour tout paiement par virement : Crédit Agricole - IBAN : FR76 1680 6048 2175 6852 8000 085 - BIC : AGRIFRPP868